

# Faites la misère aux personnels

## Vous serez récompensé

*C.P. Bourg en Bresse*

le 08/11/2022

Quelle ne fut pas notre surprise d'apprendre que le détenu E. arrivé par MOS sur notre établissement il y a un peu plus d'un mois, se voit classé aux cantines et ce malgré son comportement au sein de notre détention.

Ce détenu aura fait 30 minutes dans sa nouvelle affectation en MA1 avant de s'en prendre aux personnels, ce qui le conduira au QD pendant 10 jrs.

Comment la directrice en charge des C.P.U. a-t-elle pu prendre une telle décision et faire passer cet énerguemène avant d'autres détenus qui sont en attente depuis bien plus longtemps ?

Le bureau local **UFAP/UNSa justice** s'interroge sur le message que souhaite faire passer la directrice en classant ce détenu.

### **Foutez le bordel vous serez classé plus vite**

C'est le message envoyé à la population pénale. Mais quel message est envoyé aux personnels qui ont subi les frasques de ce détenu ?

Sans doute droite dans ses bottes et pensant que les agents sont trop stupides pour comprendre toute la finesse de sa décision. Sans doute aussi, qu'on entendra qu'il faut laisser sa chance à ce genre d'énerguemène. Sûrement, mais quelle urgence y avait-il donc à le faire aussi vite et dans ce contexte ?

En attendant, il reste à ce jour aux agents un sentiment de dégoût. Il est vrai que ce genre de décision, quand on est dans son bureau au chaud, on ne peut pas se rendre compte de ce que cela signifie pour les personnels au contact.

Le bureau local **UFAP/UNSa justice** apporte tout son soutien aux personnels qui vivent ce classement comme une trahison de la part de notre tête bienpensante.

Il serait temps d'appréhender plus justement les enjeux de ce qu'est une détention si nos apprentis managers ne veulent pas se retrouver rapidement à les gérer directement, leurs chérubins !

Pour le bureau local **UFAP/UNSa justice**

Jonny De Faria



